



L'informateur

28 – le 30 octobre 2013

Bonjour à tous,

Trois sujets.

- 1. Le projet Solifor**
- 2. Le projet Internet**
- 3. Un départ**

1. Le projet Solifor

On va de l'avant. Demain, on annonce à la compagnie Solifor qu'une forte adhésion au projet, au sein de l'Association, permet de s'engager à compléter une transaction au printemps prochain. En contrepartie, Solifor ne procédera à aucun abattage sur le territoire concerné au cours de cet hiver. La servitude n'est pas légalement en vigueur mais dans les faits, elle le devient.

Mardi le 22, lors de la réunion spéciale, 61 propriétaires ont voté, dont 52 en faveur. 9 ont soit voté en défaveur, soit indiqué qu'ils réfléchissaient. Au cours de la période de votation par courriel se terminant le 29 octobre, 32 propriétaires se sont exprimés, dont 22 en faveur. 10 ont soit voté en défaveur, soit annoncé qu'ils vendaient leur propriété et laissaient au futur proprio le soin de décider d'investir ou non.

En somme, 93 proprios se sont exprimés. Les 29 autres – sur un total de 122 – ont jusqu'au printemps pour s'informer et faire savoir leur choix.

Les 74 proprios en faveur se sont engagés pour une somme de plus de 195K\$. Quelques uns de ces 74 ont indiqué, sans préciser le montant, qu'ils étaient disposés à en allonger encore plus.

Vu que l'objectif est de 240K\$, il est raisonnable de penser, face au résultat atteint aujourd'hui, que nous l'atteindrons. De là, l'annonce qui demain sera officiellement faite à Solifor.

Quelques propriétaires ont lié leur décision d'investissement à l'obtention d'explications relatives à leur contribution à la «phase 1», soit l'achat en 2008 par la Société Provancher, pour une somme totale de 700K\$, d'un territoire à protéger. Nous fournirons ces explications à tous dans le prochain Bulletin.

2. Le projet Internet

Internet, c'est rapide. Très rapide. Mais mettre en place l'infrastructure nécessaire à Internet, au lac Clair, c'est beaucoup moins rapide.

Nous vous épargnerons les détails de cette quête. Disons simplement que trois projets sont possibles, l'un plus que les deux autres. Les décisions incombent aux entreprises concernées, pas du tout à l'Association qui ne peut que stimuler les acteurs et là encore, de façon plutôt limitée.

On espère une décision au cours de l'hiver. Chose certaines, rien ne sera opérationnel avant le printemps prochain.

Peut-être faudra-t-il avoir recours aux méthodes de nos grands-mères pour faire avancer les choses, cordes à linge et autres incantations mystérieuses. Si quelques-uns d'entre nous se souviennent de ces méthodes, faites le savoir à l'auteur de ces lignes. On les publiera avec espoir de succès.

3. Un départ

Cette semaine Jean Boudreau, membre du Conseil d'administration de l'Association et responsable du Comité des infrastructures, a remis sa démission.

Nous tenons à remercier Jean Boudreau pour son apport important aux affaires de la communauté. Son énergie, sa persévérance et sa créativité sont de haut niveau.

Selon les règlements de l'APLC, le Conseil peut coopter – nommer, sans passer par une élection – un membre pour terminer le mandat d'un administrateur qui quitte son poste en cours de mandat. Le mandat de Jean Boudreau se termine en juin 2014. Les membres intéressés à compléter ce mandat peuvent communiquer avec le président du Conseil, Louis Germain.

Il serait bon qu'une femme lève la main.

Merci.

Vos administrateurs

www.lacclair.org